

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/92
12 septembre 2003

(03-4853)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

LUXEMBOURG

Déclaration de S.E. Mme Lydie Polfer
Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
et du commerce extérieur

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir bien voulu nous donner l'hospitalité

suis consciente que de nombreux obstacles se dressent devant nous: il n'y a qu'à penser au volet agricole épinglé, comme à l'accoutumée, comme la pierre d'achoppement de la Conférence.

Connaissant l'importance que ce volet revêt pour la majorité de ses partenaires au sein de l'OMC, l'Union européenne a mis en route un ensemble de réformes et d'adaptations de la Politique agricole commune, afin de la doter d'instruments qui ne sont pas ou peu susceptibles d'entraîner des distorsions des échanges, tout en renforçant le rôle multifonctionnel de l'agriculture européenne. À cet égard, il m'importe de souligner que mon pays attache une importance fondamentale à la prise en compte de considérations autres que commerciales. En effet, le consommateur luxembourgeois est viscéralement attaché à la sécurité alimentaire et au bien-être animal.

Mais la prise en compte de considérations autres que commerciales ne doit pas rester limitée au seul secteur agricole. Le Luxembourg souhaite que les considérations environnementales et sociales soient intégrées dans tous les travaux de l'OMC.

Un des sujets que la Déclaration de Doha a laissés en marge est celui de la transparence externe de notre Organisation et de la manière doirapad-0.8(i)1.9(-1.9(e)-11.1((r)lnne. 6)-5op)h264('fa)c)-d (eu-0.8